UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES
SCIENCES DE L'ÉDUCATION – SCIENCES DU LANGAGE

Diplôme d'Accès Aux Études Universitaires

Préparation aux 2 options
DAEU Littéraire (A) et DAEU Scientifique (B)

Pour reprendre des études…

Pour accéder à un métier…

Formation diplômantes

réalisées avec le concours du Conseil Régional d'Ile-de-France

îledeFrance

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

La préparation au DAEU à l'Université Paris Descartes

- Les atouts de la formation et les résultats au DAEU
- Les conditions d'inscription
- Frais de formation
- Information et procédure d'inscription à la préparation au DAEU (A et B)
- Inscription à l'examen
- L'examen : modalités de passation et nature des épreuves
- L'organisation des enseignements de la préparation au DAEU (A et B)

DAEU littéraire – option A – 225h

- Programme des matières obligatoires : français et anglais
- Français (DAEU A)
- Anglais (DAEU A)
- Programme des matières optionnelles (2 au choix)
- Option : Histoire contemporaine (DAEU A)
- Option : Géographie économique (DAEU A)

DAEU scientifique – option B – 300h

- Programme des matières obligatoires : Français et mathématiques
- Français (DAEU B)
- Programme des matières optionnelles (2 au choix)
- Option : Chimie (DAEU B)
- Option Physique (DAEU B)
- Option : Sciences de la nature et de la vie (DAEU B)

LA PRÉPARATION AU DAEU À L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Le DAEU (Arrêté ministériel du 03/08/94) est un diplôme national qui confère les mêmes droits que le Baccalauréat :

- **Accéder aux formations et concours pour lesquels le Baccalauréat est requis (écoles du secteur paramédical, concours de la fonction publique, préparation de BTS…) ;**
- **Poursuivre des études (Licences, DUT…) dans les établissements d'enseignement supérieur (universités, IUT…).**

Les atouts de la formation et les résultats au DAEU

- Un enseignement en cours du soir, permettant la poursuivre d'une activité professionnelle
- Les conseils d'un tuteur, enseignant de l'Université qui assure un suivi de chaque stagiaire pendant toute la durée de la formation
- Un contrôle continu facultatif qui favorise la réussite à l'examen
- Des examens blancs
- Un entraînement méthodologique aux épreuves de l'examen
- Un soutien pour les stagiaires en difficulté
- L'accès à des cours et documents en ligne (Moodle)
- L'existence d'un Service AGIR – Pôle Accompagner qui vous informe sur les débouchés offerts par les différentes formations et les métiers : agir.orientation@parisdescartes.fr

Les conditions d'inscription

La préparation au DAEU s'adresse aux candidats n'ayant ni le baccalauréat - ni un diplôme admis en équivalence - et qui réunissent les conditions suivantes1 :

1. Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins deux ans
2. Etre âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen (1er octobre 2018),
3. Et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale en France

Ou

4. Etre âgé de vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme (1er octobre 2018).

Les candidats étrangers, résidant en France, doivent satisfaire aux conditions définies ci-dessus et être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Frais de formation2

- Inscription individuelle : 350 euros
- Inscription prise en charge par l'employeur : 750 euros

1 Des dérogations sont prévues par les textes : le service national, l'inscription à Pôle Emploi, la participation à un dispositif de formation professionnelle, l'éducation d'un enfant et l'exercice d'une activité sportive de haut niveau (précisions dans l'arrêté ministériel).
2 Sous réserve de modification

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

Information et procédure d'inscription à la préparation au DAEU (A et B)

Télécharger dès maintenant le dossier de pré-candidature sur le site internet de la formation continue et le renvoyer par mail à l'adresse suivante : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr

- 2 réunions d'information :

 En cours de positionnement

- Tests de sélection (obligatoires) pour les DAEU A et B :

 En cours de positionnement

Inscription à l'examen

L'inscription à l'examen se fait au cours de l'année de préparation (vers le printemps) uniquement pour les candidats qui ont suivi les cours à l'Université Paris Descartes tout au long de l'année (il n'y a pas de candidature libre). L'Université Paris Descartes organise deux sessions annuelles d'examens pour chaque DAEU (généralement début juin et fin juin / début juillet). Il n'est possible de se présenter au DAEU que pendant 4 années consécutives.
Les candidats ont le choix entre deux régimes (à préciser lors de l'inscription à l'examen) :
Le régime « examen » (4 épreuves compensables) La note finale est la moyenne des notes obtenues à l'ensemble des disciplines à une même session. Cette note finale doit être supérieure ou égale à 10 sur 20 pour que le diplôme soit acquis.

Le régime « modules capitalisables » Les candidats qui choisissent ce régime doivent obtenir une note de 10 sur 20 à chaque discipline mais peuvent présenter les matières ensemble ou séparément, à la même session ou sur plusieurs années.

Dans les deux cas, il est possible de bénéficier du contrôle continu qui correspond à 2 partiels de 2 ou 3 heures (selon les disciplines) toujours précédés d'un partiel blanc.

L'examen : modalités de passation et nature des épreuves

Les épreuves sont uniquement écrites et les questions posées correspondent à l'ensemble des programmes traités. La notation (de 0 à 20) de chacune des épreuves correspond à un coefficient 1. Un sujet (ou deux sujets au choix) est proposé pour chacune des épreuves écrites. Chaque épreuve dure 3 heures (discipline obligatoire) ou 2 heures (discipline optionnelle).

L'organisation des enseignements de la préparation au DAEU (A et B)

Les deux DAEU donnent l'accès à des études différentes et par la suite à des métiers différents. Il est important d'effectuer son choix de la préparation A ou B à partir d'un projet d'études et d'un projet professionnel. C'est pour cette raison que nous vous conseillons de faire une visite au SOFIP de Paris Descartes et que nous organisons un tutorat pour vous accompagner tout au long de l'année.

Les cours se déroulent de septembre à juin au :

Centre Universitaire des Saints Pères
45 rue des Saints Pères 75270 Paris Cedex 06
(Métro St-Germain des Prés)

DAEU LITTÉRAIRE – OPTION A – 225H

Responsable Pédagogique : Mme Stéphanie TOUTAIN, maître de conférences, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Descartes

Les programmes respectent le niveau du secondaire mais l'enseignement est fait dans l'esprit d'une préparation à l'enseignement supérieur et s'adapte aux projets professionnels des stagiaires. Les intervenants sont des professeurs agrégés ou certifiés enseignant en terminale.

Cette option est conseillée aux candidats désireux d'entreprendre des études universitaires de Lettres ou de Sciences Humaines ou souhaitant être admis dans un IUT (carrières sociales, etc.).

Quatre matières doivent être présentées à l'examen écrit :

Deux matières OBLIGATOIRES



• **Français** (au choix) : dissertation d'ordre général ou analyse de texte permettant d'apprécier les connaissances de base sur la littérature et sur la civilisation française et les qualités de réflexion, de composition et de style du candidat.

• **Anglais** : version - compréhension globale et détaillée - production libre ou semi-guidée - compétence linguistique

Deux matières OPTIONNELLES

à choisir parmi :



• **Histoire contemporaine** : dissertation ou texte à commenter

• **Géographie économique** : dissertation ou document(s) à commenter

Répartition des cours :

3 cours de 18h00 à 20h30 ou 21 heures : anglais, français, histoire contemporaine et géographie économique (en alternance) (lundi, mardi et mercredi, les jours d'enseignement sont à confirmer).

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

DAEU LITTÉRAIRE – OPTION A – 225H

Responsable Pédagogique : Mme Stéphanie TOUTAIN, maître de conférences, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Descartes

Les programmes respectent le niveau du secondaire mais l'enseignement est fait dans l'esprit d'une préparation à l'enseignement supérieur et s'adapte aux projets professionnels des stagiaires. Les intervenants sont des professeurs agrégés ou certifiés enseignant en terminale.

Cette option est conseillée aux candidats désireux d'entreprendre des études universitaires de Lettres ou de Sciences Humaines ou souhaitant être admis dans un IUT (carrières sociales, etc.).

Quatre matières doivent être présentées à l'examen écrit :

Deux matières OBLIGATOIRES



• **Français** (au choix) : dissertation d'ordre général ou analyse de texte permettant d'apprécier les connaissances de base sur la littérature et sur la civilisation française et les qualités de réflexion, de composition et de style du candidat.

• **Anglais** : version - compréhension globale et détaillée - production libre ou semi-guidée - compétence linguistique

Deux matières OPTIONNELLES

à choisir parmi :



• **Histoire contemporaine** : dissertation ou texte à commenter

• **Géographie économique** : dissertation ou document(s) à commenter

Répartition des cours :

3 cours de 18h00 à 20h30 ou 21 heures : anglais, français, histoire contemporaine et géographie économique (en alternance) (lundi, mardi et mercredi, les jours d'enseignement sont à confirmer).

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

PROGRAMME DES MATIÈRES OBLIGATOIRES : FRANÇAIS ET ANGLAIS

Français (DAEU A)

L'enseignement du français prépare aux épreuves du D.A.E.U. A dans une démarche progressive.

En s'appuyant, tout d'abord, sur l'analyse de supports iconographiques variés qui doivent mettre en place des outils d'analyse indispensables, l'apprentissage de l'argumentation se fait à partir de textes journalistiques traitant des thèmes contemporains, pour aboutir, en fin d'année, à des textes plus complexes et littéraires.

Chaque texte est abordé dans un corpus unifié par une thématique précise, afin d'approfondir la réflexion sur cette thématique. L'observation des textes conduit progressivement les étudiants à mener une argumentation personnelle qui les initie aux méthodes de la discussion et de la dissertation. Deux types de sujet sont ainsi proposés aux examens :

1. L'analyse d'un texte suivi d'une discussion
2. La dissertation

Ces deux types de sujet permettent aux étudiants d'aborder les épreuves des études universitaires.

Anglais (DAEU A)

Dispensé en anglais et en français, cet enseignement poursuit trois objectifs : consolider les connaissances grammaticales des étudiants ; améliorer leur compréhension de la langue orale et écrite ; développer leur aptitude à communiquer en anglais. La compréhension de l'anglais exige la maîtrise de la grammaire qui se verra accorder une place relativement importante dans cet enseignement.

A l'issue des cours, les étudiants seront en mesure : de faire la différence entre un temps, une forme et ses différentes valeurs ; d'identifier les marqueurs de temps spécifiques aux formes verbales étudiées ; d'opérer un choix entre formes verbales concurrentes.

L'étude théorique ne pouvant se concevoir sans application pratique, chacun des points de grammaire étudiés donnera lieu à diverses activités (mises en situation, jeux de rôle, traduction d'articles) devant permettre aux étudiants de s'approprier les règles précédemment étudiées et de s'exprimer tant à l'oral qu'à l'écrit.

C'est donc dans une logique de complémentarité que s'inscrivent ces trois objectifs, lesquels ne pourront être atteints sans un investissement personnel conséquent des étudiants.

PROGRAMME DES MATIÈRES OPTIONNELLES (2 au choix)

Option : Histoire contemporaine (DAEU A)

Le programme d'histoire poursuit des finalités aussi bien culturelles que civiques et intellectuelles. Par une approche thématique des grands enjeux du monde actuel, il offre aux stagiaires des éléments qui les aident à exercer leur raisonnement et leur esprit critique.

Le programme s'ouvre par une invitation à réfléchir sur l'histoire : l'étude du rapport des sociétés à leur passé met en évidence la démarche critique de l'historien et ses outils. Les thèmes étudiés sont choisis pour leur importance dans l'appréhension des grands enjeux géopolitiques et sociaux actuels. De même, la connaissance de la France contemporaine participe à l'élaboration des compétences civiques nécessaires à la compréhension du fonctionnement social et politique.

Option : Géographie économique (DAEU A)

L'objectif du programme, comme en histoire, est de fournir aux stagiaires des éléments qui les aident à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui.

L'étude de la mondialisation dans ses différents aspects (développement des échanges, nouvelle organisation de l'espace) et des questions du développement (Inégalités de développement, notion de puissance économique, problème du développement durable) permettent d'aborder des enjeux décisifs pour l'avenir de la planète.

Les enseignements des deux matières donnent lieu à une évaluation fondée sur l'apprentissage des méthodes de la dissertation et de l'étude de documents faisant appel à la capacité d'analyse et de réflexion des candidats.

Responsable Pédagogique : Mme Marie-Claude Fauré, maître de conférences,

Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales de l'Université Paris Descartes

Les programmes respectent le niveau du secondaire mais l'enseignement est fait dans l'esprit d'une préparation à l'enseignement supérieur et s'adapte aux projets professionnels des stagiaires.

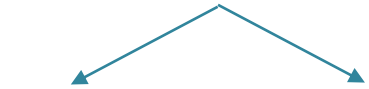
En dehors des partiels, des devoirs en temps limité ont lieu dans le but d'un entraînement aux examens. Des exercices à rédiger chez soi sont proposés à ceux qui souhaitent une évaluation personnelle et régulière de leur niveau et de leurs progrès. Ces travaux, corrigés par les enseignants, sont accompagnés de commentaires et de conseils individuels. Il est en effet indispensable de consacrer du temps au travail personnel en dehors des cours.

Les intervenants sont soit des enseignants - chercheurs de l'université soit des professeurs agrégés ou certifiés enseignant en terminale.

Cette option est conseillée aux candidats souhaitant entreprendre des études universitaires scientifiques, médicales ou paramédicales, ou souhaitant être admis dans un IUT (informatique...).

Quatre matières doivent être présentées à l'examen écrit :

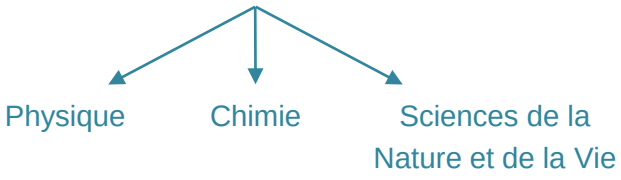
Deux matières OBLIGATOIRES



- **Français** (au choix) : résumé, dissertation d'ordre général ou analyse de texte permettant d'apprécier les connaissances de base sur la littérature et sur la civilisation française et les qualités de réflexion, de composition et de style du candidat.
- **Mathématiques** : exercices

Deux matières OPTIONNELLES

à choisir parmi :



- **Physique** : exercices
- **Chimie** : exercices
- **Sciences de la nature et de la vie** : exercices

Répartition des cours :

DAEU B : 5 cours de 18h à 20h30 ou 21h : français, maths, physique, chimie (sciences de la nature et de la vie) lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

Français (DAEU B)

La formation offre un apprentissage méthodologique à l'oral comme à l'écrit.

- À l'écrit, les recherches documentaires sont l'occasion d'une maîtrise de la prise de notes et de la synthèse. La technique du résumé de textes, à partir d'un texte isolé ou d'un corpus, est également travaillée. La production de textes argumentatifs est pratiquée régulièrement (rédaction d'un paragraphe ou d'une dissertation complète).

- À l'oral, le groupe travaille dans un esprit d'échange et de confiance pour favoriser l'intervention orale individuelle ponctuelle ou l'exposé plus élaboré. Un entraînement oral à l'argumentation est également proposé.

- L'enseignement vise également une consolidation des connaissances en langue française (orthographe, grammaire, syntaxe, conjugaison).

- La formation développe la culture en histoire littéraire et artistique, à partir de textes classiques ou contemporains, et d'auteurs français ou étrangers. La rédaction de fiches de lecture est régulièrement proposée. Selon les attentes et les compétences, une initiation aux problématiques et aux notions philosophiques peut être envisagée.

- Enfin, un temps est réservé pour des activités d'expression variées : analyse d'images, composition ou transposition de textes appartenant à des genres et des registres variés. Le cours associe et combine les pratiques orales et écrites où le stagiaire est encouragé à une implication, une participation active.

Mathématiques (DAEU B)

Le programme de mathématiques suit la progression suivante :

- Maîtrise des techniques de calcul : équations, inéquations, trinôme de second degré
- Fonctions polynômes et rationnelles : dérivation, limites, étude complète
- Etude des suites
- Primitives et intégration
- Fonction exponentielle
- Fonction logarithme népérien
- Probabilités, variables aléatoires, loi binomiale, loi normale
- Statistiques à deux variables, méthodes des moindres carrées

Ce programme couvre la partie "analyse" du BAC Scientifique.

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE
45, rue des Saints Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél : 01 76 53 46 47 - Mail : candidature.daeu@scfc.parisdescartes.fr
www.formation-continue.parisdescartes.fr /L'entrée à l'université sans le bac : le DAEU

Option : Chimie (DAEU B)

Basé sur le programme de spécialité S du lycée, le programme de chimie se divise en trois grandes parties :

- Une première partie constituée de cinq chapitres de mise à niveau reprenant l'essentiel des acquis du collège et de la classe de seconde générale

- Une partie chimie des solutions (les solutions, conductivité d'une solution, solutions acides et basiques, application aux titrages acido-basiques, réactions d'oxydoréduction en solution, application aux piles et accumulateurs, cinétique chimique)

- Une partie chimie organique (chaînes carbonées, groupes caractéristiques, stéréo-isoméries, grandes catégories de réactions et mécanismes réactionnels, synthèse organique, spectroscopies IR et RMN).

La séance de chimie est divisée en deux : un TD (donné la semaine précédente et à préparer à la maison) suivi d'un cours.

Ce programme très complet permet de poursuivre toutes études scientifiques en chimie.

Option Physique (DAEU B)

L'enseignement de physique s'articule autour de 2 thèmes majeurs :

- La mécanique : cinématique et dynamique newtoniennes, oscillateurs, travail d'une force, aspects énergétiques, notions de temps et relativité restreinte.

- Ondes et matière : les ondes dans la matière (ondes mécaniques, ondes sonores), caractéristiques des ondes (ondes progressives, progressives périodiques), propriétés des ondes (notions de diffraction, interférences, effet Doppler), photon et ondes lumineuses.

Les outils mathématiques indispensables à la compréhension de ces notions sont également abordés dans le contexte de cet enseignement.
L'objectif de cet enseignement (cours et travaux dirigés) est d'apprendre à acquérir un raisonnement scientifique et d'arriver à un niveau permettant d'intégrer dans de bonnes conditions une première année scientifique universitaire.

Pour cela, chaque chapitre est tout d'abord illustré par des exercices-tests d'acquis et de compréhension directe du cours afin de faciliter le travail personnel indispensable du stagiaire.
Des problèmes d'entraînement (exploitation d'un document expérimental et modélisation) de difficulté progressive permettent ensuite de mettre l'accent sur la compréhension des phénomènes physiques et l'application des lois générales de la physique.

Des parties de séances sont pleinement consacrées à la méthodologie en s'attachant à l'apprentissage de l'analyse d'un texte et à l'utilisation de ses connaissances.

Option : Sciences de la nature et de la vie (DAEU B)

L'enseignement de biologie reprend les bases de l'organisation du vivant, de sa nature et de son fonctionnement pour arriver aux notions biologiques essentielles à connaître en fin de la classe Terminale Scientifique. Les thèmes abordés sont :

- Unité structurale et chimique des êtres vivants
- Méthodes d'étude de la cellule et de ses constituants
- Phénotype, génome et expression des gènes
- Cycle cellulaire et transmission conforme du génome
- Brassages génétiques lors de la reproduction sexuée
- Diversification des êtres vivants et évolution
- Régulation des cycles sexuels, immunité innée et immunité adaptative Système nerveux : fonctionnement et plasticité neuronale

Au cours de chaque séance, les exercices ou les travaux dirigés permettront aux stagiaires de travailler les compétences suivantes :

1. Saisir, utiliser et présenter des informations
2. Pratique du raisonnement scientifique
3. Présenter un mécanisme biologique sous forme de schémas